



PROLONGEMENT

Athis-Mons > Juvisy-sur-Orge

SEPTEMBRE 2023

INFO TRAVAUX

Passages souterrains rue Marx Dormoy - Boulevard Marcel Perdereau

Le tram T7 circulera au centre de la RN7.

Pour cela, il est nécessaire de supprimer les passages souterrains. C'est notamment le cas des passages souterrains Marx Dormoy-Perdereau (passage pour les piétons et automobilistes), dont les travaux démarrent cet automne.

En quoi consistent ces travaux ?

Avant de pouvoir supprimer les passages souterrains, deux étapes sont nécessaires :

1. **Des traversées provisoires sont créées en surface. Ces dernières seront sécurisées, grâce à des feux et îlots refuges.**
2. **Un désamiantage des passages souterrains sera également réalisé** afin de pouvoir poursuivre les travaux en toute sécurité.

Quand vont-ils commencer ?

Les travaux débuteront le 02 octobre 2023 par la fermeture du passage souterrain routier. Le passage souterrain piéton, quant à lui, restera ouvert jusqu'à la mise en place effective des traversées piétonnes à partir du 16 octobre.

Qu'est-ce que cela change ?

- L'accès aux habitations et aux commerces sera maintenu.
- Des **traversées piétonnes sécurisées** seront aménagées en surface, avec des feux et îlots refuges.
- La circulation sera maintenue dans chaque sens, avec une limitation de vitesse en amont des zones de chantier afin de garantir la sécurité des ouvriers.
- Les **accès vers la RN7 par le boulevard Marcel Perdereau et la rue Marx Dormoy seront fermés sauf pour les accès aux résidences des riverains.**
- Les **arrêts de bus** seront **déplacés** dès le démarrage des travaux.
- La **voie de circulation du passage souterrain dit Belle-Étoile sera supprimée** dans le sens Paris-Provence.

Le désamiantage des passages souterrains : un préalable à leur démolition

Un diagnostic a permis de détecter la présence d'amiante, notamment dans la peinture et les enduits. Celui-ci est non-volatile, c'est-à-dire qu'il n'est pas présent dans l'air.

Tout projet y est soumis, au delà des lignes de transport, le retrait de l'amiante sera assuré dans le strict respect de la réglementation et sous le contrôle des autorités : notamment, la zone de désamiantage sera protégée et isolée pour éviter tout risque vis-à-vis de l'environnement et des riverains, les ouvriers seront munis d'équipements spécifiques avec des méthodologies adaptées et les déchets seront évacués sur des sites dédiés à cet effet. L'ensemble de ces mesures sont mise en place à travers un plan de retrait de l'amiante approuvé par l'inspection du travail.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.

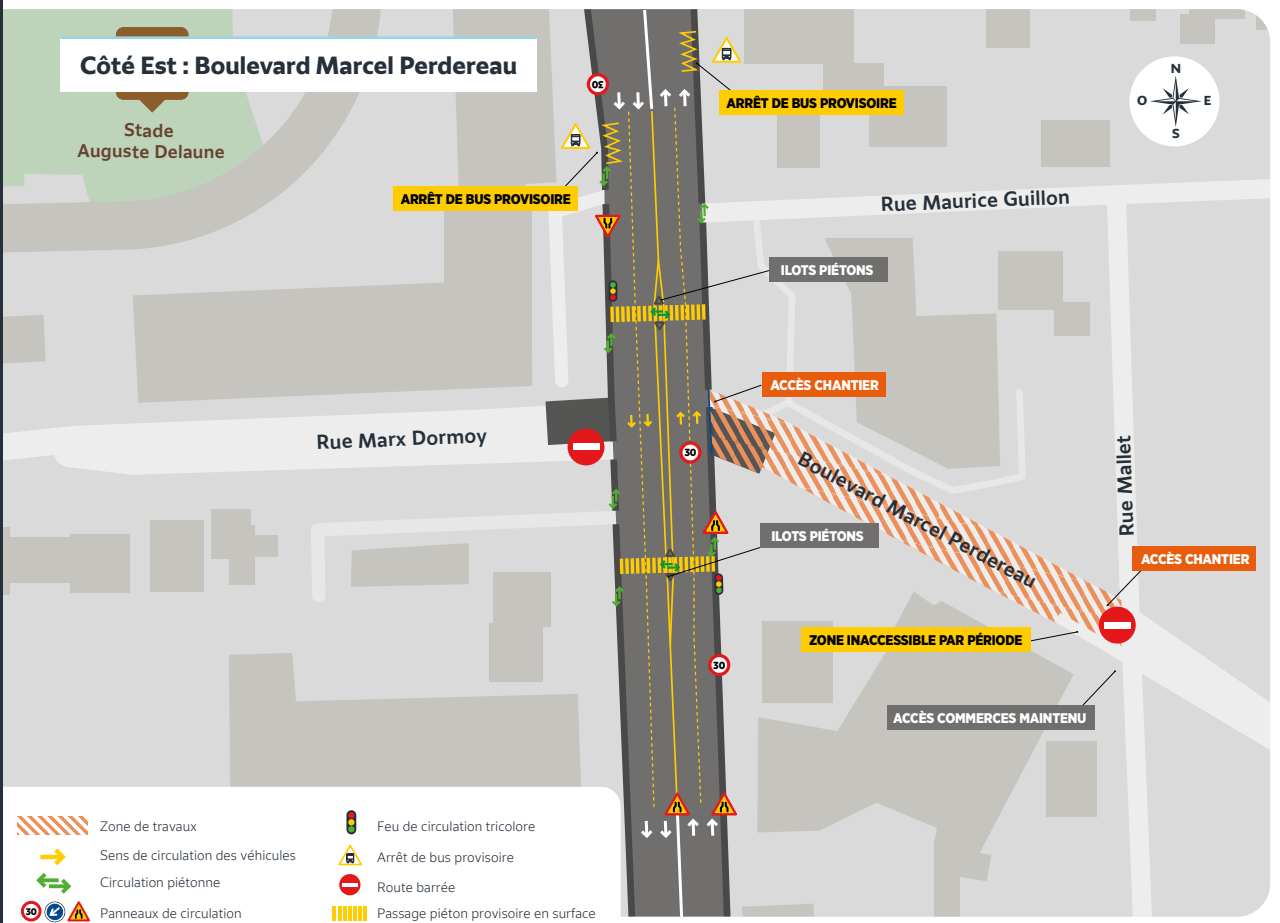
Voir plans au verso 



Côté Ouest : Rue Marx Dormoy



Côté Est : Boulevard Marcel Perdereau



Déviations : Rue Marx Dormoy



Déviations : Boulevard Marcel Perdereau





Belle Étoile



Rue du Dr. Roux

TUNNEL FERMÉ POUR TRAVAUX

Rue du Maréchal Leclerc

Avenue d'Alsace-Lorraine

Rue Ambroise Croizat

TUNNEL FERMÉ POUR TRAVAUX

Rue de la Pointe

- | | |
|---|--|
|  Zone de travaux |  Feu de circulation tricolore |
|  Sens de circulation des véhicules |  Arrêt de bus provisoire |
|  Circulation piétonne |  Route barrée |
|  Panneaux de circulation |  Passage piéton provisoire en surface |

Le tram T7 et vous



tramway-t7.fr



[contact@
tramway-t7.fr](mailto:contact@tramway-t7.fr)



06 21 63 93 67



Scannez ce code
pour recevoir les
informations travaux

www.tramway-t7.fr